

# DÉCLARATION DE LA TAXE DE SÉJOUR 2022

PÉRIODE : .....

## ÉTABLISSEMENT

NOM : .....

ADRESSE : .....

COMMUNE : .....

## CATÉGORIE

Hôtel  Chambres d'hôtes  Meublés ou gîtes  Camping  Accueil de groupe

CLASSEMENT, LABELLISATION (nombre d'étoiles, clés ou épis) : .....

LOGEUR (propriétaire et/ou gestionnaire de l'hébergement)

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE (si différente de l'hébergement) : .....

COMMUNE : .....

Je soussigné(e).....

.....Déclare sur l'honneur avoir encaissé pour la période ci-dessus (montant en chiffres) :

La somme de ..... euros et ..... centimes

À ....., le .....

Signature du logeur :

Déclaration à retourner (avant le 15 janvier 2023) accompagnée :

- De la copie de l'état récapitulatif annuel (Annexe 2) et de cette déclaration de la taxe de séjour.
- Du règlement à l'ordre du Trésor Public du montant de la taxe de séjour perçue pour la période

Au Trésor Public :  
20 Avenue Delarue  
03800 GANNAT

Val de Sioule  
RETOUR AUX SOURCES

